

CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION DU 26 JUIN 2000.

PRÉSENTS : Mesdames BOULANGER, BOITEL, FAUCHER, Mademoiselle PICKERING, Messieurs DOUET, GELPÉROWIC, GROSSET, MAQUET, NORMAND, PICOU.

ABSENT NON EXCUSÉ : M. HARMSWORTH.

PRÉSENTS DANS LA SALLE : Madame ANTRAIGUE, Monsieur Anthony NORMAND.
Signature du dernier compte-rendu.

CONSEIL DE JEUNES :

Le Conseil Régional de Picardie a affecté un crédit de fonctionnement de 5 000 F au titre du programme «Semaines Régionales de l'Environnement 2000" ce qui couvre la moitié du projet prévu.

Une visite au Parc de Marquenterre prévue le 7 ou 8 octobre (plutôt le dimanche) est encore à l'étude. Une participation de 100 F par personne semble envisageable.

Pour adhérer à l'ANACEJ, (Association nationale des Conseils de Jeunes), une cotisation de 500 F est demandée.

COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION M14 ET M49.

Le compte administratif 1999 pour la commune (M14) présente les résultats suivants,

| | |
|---------------------------------------|---------------------------|
| - Recettes fonctionnement | 1 819 197.66 F |
| - Excédent 1998..... | 435 700.00 F |
| | <hr/> |
| Total section..... | 2 254 897.66 F |
| | |
| - Recettes Investissement..... | 725 918.00 F |
| - Affectation des résultats 1998..... | 538 635.36 F |
| | <hr/> |
| Total section..... | 1 264 553.36 F |
| | |
| - Dépenses fonctionnement..... | 1 596 697.76 F |
| | |
| - Dépenses Investissement..... | 1 279 737.47 F |
| - Déficit 1998..... | 538 635.36 F |
| | <hr/> |
| Total section..... | 1 818 372.83 F |

FONCTIONNEMENT - RECETTES - DÉPENSES = + 658 199.90 F

INVESTISSEMENT - RECETTES - DÉPENSES = - 553 819.47 F

En affectant 553 819.47 F du fonctionnement à l'investissement, il reste un solde positif de 104 380.43 F.

Le compte administratif 1999 pour la commune (M49 - Eau-Assainissement) présente les résultats suivants,

| | |
|------------------------------|----------------|
| - Recettes exploitation..... | 823 761.81 F |
| - Excédent 1998..... | 765 186.85 F |
| | <hr/> |
| Total section..... | 1 588 948.66 F |

| | |
|---|-------------------------|
| - Dépenses exploitation | 321 621.71 F |
| Résultat de clôture (Recettes - Dépenses)..... | + 1 267 326.95 F |
| - Recettes Investissement..... | 310 883.47 F |
| - Dépenses Investissement..... | 739 648.27 F |
| - Déficit 1998..... | 836 006.64 F |
| Total section..... | 1 575 654.91 F |
| Résultat de clôture (Recettes - Dépenses)..... | - 1 264 771.44 F |

Si l'on affecte de l'exploitation à l'investissement le déficit de 1 264 771.44 F, on obtient un solde créditeur de 2 555.51 F

Les comptes administratifs sont votés à l'unanimité des membres présents, soit 9 voix, M. Le Maire ne participant pas au vote. Les comptes de gestion présentés par la Trésorerie correspondent aux comptes administratifs et sont approuvés par le conseil municipal. Des délibérations sont prises pour l'affectation des résultats pour la M14 et M49.

EMPRUNTS :

Pour La Sablière, une ouverture de crédit de 450 000 F nous avait été accordée par le CLF. Le conseil décide de transformer cette avance de trésorerie en prêt : les conditions proposées sont de 5.89 % l'an avec les frais. Une délibération est prise dans ce sens.

EMPLOI-JEUNE :

Michaël LANCELLE a été embauché dans le cadre de l'emploi-jeune «Espaces Verts» depuis le 22 juin 2000.

Il désire s'installer dans le logement de la Sablière ; la commission des travaux ira faire un inventaire des différents travaux nécessaires.

CHANTIER CONCORDIA :

Il se déroulera du 7 au 29 juillet inclus. 3 animateurs sont prévus. Le logement sera assuré par Le Plessis-Belleville.

Sont prévus : - le parcours de santé, - les abords de l'église. Notre participation est de 18 000 F

COMMUNICATIONS DIVERSES :

- Compte-Rendu de la SAUR - Il y a des points à revoir avec la SAUR par exemple le nombre réel de compteurs qui varie de 161 à 167 dans l'exposé, le plan d'épandage non prévu d'après le rapport alors qu'il est en place. M. le Maire doit prendre rendez-vous.

- SIVOM - Le comité syndical ayant délibéré pour la disparition des vocations « Transport scolaire » et « Animation socio-culturelle », le conseil doit donner son accord. Une délibération est prise dans ce sens.

- VENTE DE LA CASERNE DES POMPIERS : Les sommes versées par les communes vont être restituées : avant 1990, seules les communes qui ont participé - après 1990, toutes les communes puisqu'elles étaient toutes adhérentes. Ainsi notre commune doit recevoir deux remboursements de 15 000 F chacun environ.

- CANTINE SCOLAIRE - La Normandie a décidé de réorganiser ses services. Notre interlocuteur sera à l'avenir Cérédial installé à PONTAULT COMBAULT.

- TRAVAUX - Les travaux d'enfouissement devraient être terminés pour le 15 juillet.

E.D.F. nous propose de signer une convention «DIALEGE». Le but, améliorer les services. E.D.F. s'engage à vérifier régulièrement les compteurs, revoir les tarifs au meilleur prix, etc...

- LE GROUPE SCOLAIRE : Une réunion a eu lieu avec les architectes pour revoir les différents aménagements.

La démolition de l'atelier, du bureau de M. Le Maire et l'accès à l'école par la Mairie ne faisait pas partie du devis «Groupe scolaire». Les architectes ont chiffré ces aménagements. Le devis qu'ils nous ont adressé s'élève à 352 000 F.

- M.D.L. : Une réflexion est menée sur l'aménagement ; le conseil se rendra sur place, le mardi 4 juillet à 20 heures pour étudier les possibilités.

- Les panneaux «Pays de Valois» sont arrivés à la Communauté de Communes.

- P. N. R : A partir d'une carte proposée, le Conseil Municipal doit faire part de ses observations ; le POS ne semble pas respecté pour Montagny.

Un budget de 30 millions de francs, sur 3 ans, est prévu par le PNR pour l'ensemble des communes concernées pour de nouveaux aménagements.

- VILLAGES FLEURIS : Le jury doit passer le jeudi 29 juin à 9 heures 30. Il faut lui remettre la liste des maisons sélectionnées pour participer au concours des maisons fleuries.

- Le comité d'éducation à la citoyenneté du Collège Guillaume CALE souhaiterait la désignation d'un ou deux élus, voire plus dans chaque commune du Canton ; ceux-ci seraient les interlocuteurs des élèves pour faire passer les messages et les informations concernant la vie du collège. Sont désignés, Mme BOULANGER, Mlle PICKERING, M. MAQUET.

- M. PICOU représentait la commune pour le tirage préliminaire des jurés d'Assises, Madame Victorine BOURQUIN a été tirée au sort.

- Mlle LEVEQUE de la Communauté de Communes est venue exposer le but du Contrat Rural mis en place par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

- Le Centre Social Rural demande si la commune serait d'accord pour accorder une participation de 25 F par jour et par enfant si certains fréquentaient leur Centre de Loisirs au mois d'août. Le conseil donne son accord.

Les dates retenues pour les prochains conseils sont les mardis 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre 2000.

La séance est levée à 22 heures 50.